

Le musée d'histoire de la Faculté de médecine de Nancy

Jean Floquet, Pierre Labrude**,
Jacques Vadot*** et Jean-Luc Schmutz***



Figure 1 : Charles Le Pois (Carolus Piso, 1563-1633), premier doyen de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson. Portrait anonyme, huile sur toile, 78 x 61 cm, crédit photo : I & M.

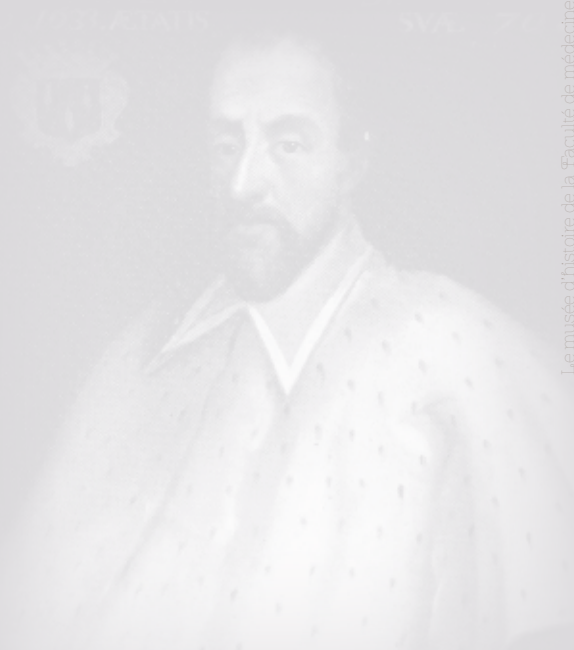
Un article récent d'*Histoire des sciences médicales* (1) s'est fait l'écho des difficultés rencontrées par les collections diverses de plusieurs facultés de médecine.

Nous voudrions apporter notre témoignage et dire les solutions adoptées à la faculté de médecine de Nancy pour tenter de préserver les collections existantes. En effet, depuis de nombreuses années, cet établissement abrite un musée qui retrace l'histoire de la médecine en Lorraine depuis la période ducal à la fin du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Ce musée ne comporte pas de versant anatomique, cette discipline conservant des collections importantes qui restent indépendantes. Il est dit « historique » car il reflète surtout l'évolution de l'enseignement médical, bien qu'il évoque aussi les médecins des ducs de Lorraine et la médecine en général.

L'origine de la faculté de médecine et donc de son musée

Le musée provient de la faculté de médecine apparue au sein de l'université de Pont-à-Mousson, confiée aux jésuites par le duc Charles III et le pape Grégoire XIII (bulle *In supereminenti*) en 1572. Cette création voulait d'une part combler l'absence de tout enseignement supérieur en Lorraine, qui obligeait la jeunesse à s'expatrier vers la France ou l'Italie, et d'autre part s'opposer à la réforme protestante qui

encerclait peu à peu les duchés de Lorraine et de Bar. Les jésuites, capables d'enseigner les lettres, la philosophie, les mathématiques et bien sûr la théologie, ne l'étaient pas pour le droit et la médecine. Ces deux disciplines n'apparaîtront que vers la fin du siècle, **le premier doyen de la faculté, Charles Le Pois (1563-1633)** (figure 1), étant nommé le 2 avril 1598. Cette faculté durera jusqu'au XVIII^e siècle, avec des bonheurs variables en raison des guerres, des épidémies touchant la Lorraine mais aussi vraisemblablement de la qualité des enseignants. Le Pois décède en 1633, emporté par la peste alors qu'il est venu soigner les malades nancéiens. Malgré un corps professoral important puisqu'il y eut jusqu'à quatre, voire cinq chaires, dont une de pharmacie et une de chirurgie, l'enseignement sera parfois interrompu. Son début fut extrêmement apprécié - et les qualités de pédagogue de Le Pois n'y sont sûrement pas étrangères - attirant de nombreux étudiants. Mais peu à peu, la réputation de Pont sera l'objet de critiques, notamment des Parisiens.



Le développement progressif de Nancy, capitale des duchés, va faire naître une concurrence de plus en plus conflictuelle entre les médecins de la capitale et ceux de la faculté.

Elle aboutira à la naissance du « Collège royal des médecins de Nancy », fondé en 1752 sous le règne de Stanislas grâce à l'intervention du médecin personnel du duc, le docteur Casten Rönnow (figure 2), d'origine suédoise.

Il servira d'intermédiaire avec les médecins nancéiens, en particulier avec le docteur Charles Bagard (figure 3) qui sera le premier président de l'institution. Celle-ci siègera sur la place Royale, l'actuelle place Stanislas (figure 4). Le Collège deviendra peu à peu prépondérant, et un « édit d'association » sera même imposé à la faculté mussipontaine,

sans cependant que le Roi de Pologne ne transfère l'université vers sa capitale. Il faudra attendre sa mort et le rattachement de la Lorraine à la France en 1766, puis l'éviction des Jésuites de Lorraine par le roi Louis XV en 1768, comme ils l'avaient été précédemment de France, pour que l'université quitte Pont. La faculté vient donc à Nancy où elle persiste jusqu'à la Révolution.

Figure 2 : Casten (Chrétien) Rönnow (1700-1787), médecin personnel et confident du roi Stanislas. Attribué à Jean Girardet, huile sur toile, 79 x 61 cm, crédit photo : I & M



Figure 3 : Charles Bagard (1696-1772), médecin nancéien, premier président du Collège royal des médecins de Nancy. Portait anonyme, huile sur toile, 79 x 63 cm, crédit photo : I & M



Figure 4 : la place Stanislas, bâtiment attribué par Stanislas au Collège royal des médecins, actuel musée des Beaux-Arts, photographie J. Floquet.

Nancy ne retrouvera une faculté qu'en 1872 par le « transfèrement » de la Faculté de Strasbourg, occupée à la suite de la défaite et voulant échapper à l'emprise allemande (figure 5). Ce transfèrement ne se fera pas sans difficultés car les professeurs strasbourgeois auraient préféré une ville plus importante. Nancy sera finalement choisie, les professeurs enseignant à Nancy acceptant de se placer en second derrière les professeurs strasbourgeois.

Il convient de noter que, pendant la période révolutionnaire et jusqu'à cette date, plusieurs écoles se succéderont pour continuer l'enseignement médical : enseignement libre, société de santé, école de médecine et de pharmacie formant des officiers de santé. Ces structures, où les enseignants sont recrutés localement sans sélection par concours, ce qui leur sera reproché en 1872, ont joué un rôle essentiel dans le transfert d'un patrimoine jusqu'à nos jours.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRANSFÈREMENT

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE

et de l'École Supérieure de Pharmacie

DE STRASBOURG A NANCY

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

En vertu des dispositions de la loi de finances du 21 mars 1872, relatives au transfèrement à Nancy de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg;

En vertu de la délibération du conseil municipal de Nancy, en date du 12 juillet 1872, qui offre à l'usage de la Faculté;

1° Pour la construction de nouveaux bâtiments, une subvention de 200 000 francs et une partie des terrains du jardin de l'École; 2° La somme précédemment versée par l'État; 3° Les dépenses de l'État, pour le même objet, sur allocation contributive de 20 000 francs;

— Considérant, en ses délibérations et par conséquent, qu'il y a lieu, d'attribuer aux professeurs de la Faculté et de l'École supérieure de Strasbourg les titres dont ils jouissent en possession, à l'exception de ceux qui ont été retirés de la Faculté et de l'École supérieure de Strasbourg;

— Considérant, d'autre part, qu'en maintenant aux anciens professeurs et agrégés de la Faculté et de l'École supérieure de Strasbourg les titres dont ils jouissent en possession, il importe d'attribuer de leur côté aux professeurs de l'École de Nancy de leurs droits acquis;

— Considérant les motifs urgents d'un intérêt public qui rendent nécessaire l'ouverture des cours et l'ouverture de la Faculté de Nancy;

Décrète :

TITRE PREMIER

Art. 1^{er}. — La Faculté de médecine et l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg sont transférées à Nancy.

Le doyen de la Faculté est provisoirement chargé de l'administration de ces deux établissements.

L'École de médecine et de pharmacie de Nancy est supprimée.

Art. 2. — Sont maintenus dans leur classe : MM. Stoltz (doyen), Bismont, Tardieu, Rigault, Hirtz, Bietel, Gatz, Rich et Baret, anciens professeurs de la Faculté de médecine de Strasbourg.

Sont nommés professeurs titulaires : M. Simonin, directeur honoraire de l'École de médecine et de pharmacie de Nancy; MM. Victor Parisot et Blaudin, anciens professeurs à la même école; M. Hergott, Hécot, Engel, Roussin et Feltz, anciens agrégés en exercice à la Faculté de médecine de Strasbourg.

Sont nommés professeurs adjoints : M. Roussel, Demange, Biebel, Grandjean, Xardel, Poincaré, Emilie Parisot et Lallemand, anciens professeurs à l'École de Nancy; Ritter, ancien agrégé en exercice de la Faculté de Strasbourg.

Sont maintenus dans leurs fonctions les agrégés en exercice de la Faculté de Strasbourg dont les noms suivent : MM. Aronmba, Sarasin, Banojer, Schlegelshausen, Bonelhard, Gross, Bruchstein et Feltz.

Sont maintenus dans leurs fonctions de suppléants près la Faculté : M. Herlmannstein, Hirtz et Valentin, anciens suppléants à l'École de Nancy.

Art. 3. — Le personnel de la Faculté de médecine de Nancy et l'enseignement attribué à chacun de ses membres sont, en conséquence de l'article qui précède, maintenus comme il suit :

Doyen, M. Stoltz, ancien doyen de la Faculté de Strasbourg.

Anatomie générale, descriptive et topographique (ancien titre de physiologie). — Professeur titulaire, M. Baret; professeur adjoint, M. Lallemand.

Physiologie. — Professeur titulaire, M. Roussin; professeur adjoint, M. Poincaré.

Anatomie et physiologie pathologiques (ancien titre de pathologie et de thérapeutique générales). — Professeur titulaire, M. Feltz.

Pathologie générale et interne (ancien titre de pathologie interne). — Professeur titulaire, M. Biebel; professeur adjoint, M. Demange.

Pathologie externe. — Professeur titulaire, M. Rich; professeur adjoint, M. Biebel.

Accouchement et maladies des enfants (ancien titre de pédiatrie). — Professeur titulaire, M. Hergott; professeur adjoint, M. E. Parisot.

Médecine opératoire. — Professeur titulaire, M. Bietel.

Médecine légale et thérapeutique. — Professeur titulaire, M. Gatz; professeur adjoint, M. Grandjean.

Hygiène et histoire naturelle médicale. — Professeur titulaire, M. Engel.

Chimie médicale et toxicologie. — Professeur titulaire, M. Blaudin; professeur adjoint, M. Ritter.

Physique et hygiène. — Professeur titulaire, M. Roussin.

Médecine légale. — Professeur titulaire, M. Tardieu.

Cliniques diverses (2 chaires). — Professeurs titulaires, MM. Rigault et Simonin.

Cliniques diverses (2 chaires). — Professeurs titulaires, MM. Hirtz et Victor Parisot; professeur adjoint, M. Xardel.

Clinique anatomique et gynécologique (ancien titre d'accouchement et clinique d'accouchement). — Professeur titulaire, M. Stoltz (doyen); professeur adjoint, M. Roussin.

Art. 4. — Les assemblées de la Faculté sont composées des professeurs titulaires.

Les professeurs adjoints sont appelés de droit à y siéger individuellement, toutes les fois qu'il s'agit de modifier dans quelque partie de son plan l'enseignement qui leur est confié.

Art. 5. — Les agrégés de la Faculté de médecine de Nancy sont classés en six sections différentes, suivant les spécialités pour lesquelles ils auront concourus.

1^{re} section. — Sciences physiques et chimiques et histoire naturelle.

2^e section. — Sciences biologiques, comprenant l'anatomie normale, l'histologie et la physiologie normale.

3^e section. — Sciences médicales : pathologie et thérapeutique générales, pathologie interne, clinique interne.

4^e section. — Sciences chirurgicales : pathologie externe, clinique externe, médecine opératoire.

5^e section. — Sciences gynécologiques : accouchement, maladies des femmes et des enfants, nouveaux-nés.

6^e section. — Sciences médicales appliquées : maladies aiguës, épidémies, hygiène publique et privée.

Il peut être établi des concours pour plusieurs sections à la fois.

Art. 6. — Les agrégés et suppléants en exercice peuvent ouvrir des cours, soit dans des locaux particuliers, soit, après avis de l'Assemblée des professeurs, dans le local même de la Faculté.

Ces cours peuvent figurer dans les programmes officiels de la Faculté, après avis de l'Assemblée, ils peuvent être rétribués par les étudiants qui les suivent, sans que le secrétaire agent comptable de la Faculté puisse toutefois intervenir dans la perception des droits fixés par les suppléants et agrégés.

Les agrégés et suppléants sont appelés par le doyen à remplacer les professeurs temporairement empêchés. Mais tous les ans, le 1^{er} septembre au plus tard, au plus tard d'une quinzaine de jours, le ministre est averti par le recteur et député, sur son avis, des conditions de la suppléance.

Le ministre conserve, à l'égard des suppléants et agrégés, maintenus en exercice par le présent décret, l'autorité qui lui est attribuée par les lois et règlements en vigueur.

Art. 7. — Il n'est rien changé aux traitements des professeurs titulaires.

Le traitement fixe des professeurs adjoints sera de 1 500 francs; celui des agrégés est maintenu à 1 000 francs.

Le traitement éventuel des professeurs adjoints et des agrégés sera de 1 000 francs par an.

Cette dernière disposition s'applique exclusivement aux anciens agrégés en exercice de la Faculté de médecine de Strasbourg.

Art. 8. — Les emplois de professeurs adjoints et des suppléants, mentionnés dans le présent décret, seront supprimés au fur et à mesure des extinctions.

Art. 9. — Les cours complémentaires et conférences précédemment institués à la Faculté de Strasbourg seront réorganisés par le ministre sur la proposition de l'Assemblée des professeurs et après avis du recteur.

Il pourra être pourvu, pour la première fois, aux emplois vacants à la Faculté, par voie de présentation directe.

TITRE II

Art. 10. — Sont maintenus dans leur classe les anciens professeurs de l'École supérieure de pharmacie dont les noms suivent : MM. Oberlin, Jacquemart et Schlegelshausen.

Les professeurs font partie de droit de l'Assemblée mentionnée à l'article 4.

Est maintenu dans ses fonctions, M. Fleury, ancien agrégé à l'École supérieure de Strasbourg.

Art. 11. — Il sera ultérieurement pourvu aux chaires vacantes de l'École supérieure ou à leur transformation par des décrets spéciaux.

Art. 12. — Le ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 1872.

A. THIERS.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Le ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

Jules SIMON.

Figure 5 : la affiche du transfèrement de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg à Nancy en 1872. crédit photo : I & M.

Le musée d'histoire de la Faculté de médecine de Nancy - Jean-Floquet, Pierre Labruade, Jacques Vadot et Jean-Jacques Schmitz



Figure 6 : Christophe Pillement (?-1691), professeur à Pont-à-Mousson, connu pour sa description du « foetus mussipontain ». Anonyme, huile sur toile, 83 x 64 cm, crédit photo : I & M.

Figure 7 : Antoine Louis (1723-1792), Lorrain d'origine, médecin et juriste parisien, membre associé honoraire du Collège royal des médecins de Nancy. Attribué à Jean-Baptiste Greuze, huile sur toile, 79 x 63 cm, crédit photo : I & M.



La composition du musée

Le musée comporte deux entités différentes par leurs localisations, par le patrimoine qu'elles hébergent, et dans une certaine mesure, par la fragilité de leur maintenance.

La première, située au niveau de l'administration et du décanat, est exposée dans cinq pièces proches les unes des autres, et constitue la partie la plus artistique et la plus historique de nos collections. Elle est faite d'une cinquantaine de portraits, essentiellement des huiles sur toile : les portraits des professeurs de Pont-à-Mousson représentent la collection la plus complète puisqu'ils sont presque tous présents, à l'exception de trois d'entre eux et du portrait du dernier doyen, Joseph Jadelot (1700-1769), qui préféra démissionner plutôt que de venir à Nancy, et dont le portrait de Philippe Dupuy se trouve au Musée lorrain. Ces treize tableaux, qui ont fait l'objet d'une étude détaillée par le doyen Beau, témoignent d'une certaine monotonie qui a fait dire qu'il s'agissait d'une commande *a posteriori*, ce qui ne semble pas certain. Outre l'évolution des costumes, le caractère typé de certains d'entre eux ne va pas dans le sens de cette hypothèse. En témoigne le portrait de Christophe Pillement (?-1691) (figure 6) qui publia une observation tout à fait rare de lithopédion, connue sous le nom du « foetus mussipontain ». Cette observation attira des visiteurs étrangers, mais aussi le pessimisme de la faculté parisienne.

Une autre série de sept tableaux concerne des médecins du « Collège royal » ou des personnes « agrégées » à cette formation en raison de leur notoriété. C'est, par exemple, le portrait d'Antoine Louis (1723-1792) (figure 7), Parisien connu par ses travaux en médecine légale et qui a laissé son non à la guillotine dont il conçut le biseau du couperet (la « Louison » en langage populaire).



Figure 8 :
Jean-Baptiste Edmond Simonin (1812-1884), professeur à l'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie de Nancy, représentant des Nancéiens lors des discussions avec Strasbourg en 1872. Jules Wielhorski d'après Sellier, huile sur toile, 98 x 79 cm, crédit photo : I & M.

Ce médecin est d'origine messine, et le musée de Metz possède également ce même tableau attribué à Greuze.

Une collection également importante - neuf portraits - s'adresse aux enseignants depuis la période révolutionnaire jusqu'à 1872. Elle se distingue d'une part par la présence de deux familles représentées par plusieurs membres et d'autre part par le fait que plusieurs des tableaux sont signés par des artistes lorrains : François Bonfils, Jean-François et Jean-Louis, ses fils ; trois œuvres signées d'Eugène Feyen ; Jean-Baptiste Simonin père, chirurgien, et ses deux descendants, Jean-Baptiste fils et Jean-Baptiste Edmond (figure 8). Ce dernier sera l'interlocuteur nancéien au moment de la discussion sur le transfèrement de la faculté de Strasbourg.

Les portraits de la période du XIX^e siècle sont plus rares. Au nombre de six, ils sont associés à quelques dessins, en particulier à deux œuvres de Friant, les portraits des professeurs Jean-Paul Vuillemin (figure 9) et Paul Simon. Certains sont des dessins d'après photographies.



Figure 9 : le professeur Jean-Paul Vuillemin (1861-1932).
Portrait des années 1900, non signé, huile sur toile, 98 x 79 cm, crédit photo : I & M.



Figure 10 : Pierre Alliot (1610-1685), médecin du duc de Lorraine Charles IV, appelé à la Cour de France pour soigner le cancer du sein d'Anne d'Autriche. Anonyme, huile sur toile, 78 x 63 cm, crédit photo : I & M.

Plus disparate, une dizaine de tableaux concerne des médecins et quelques chirurgiens stipendiés des ducs de Lorraine. Deux d'entre eux intéressent la famille Alliot dont le père Pierre (figure 10), médecin à Bar-le-Duc, et qui avait mis au point un traitement médical du cancer du sein, fut appelé au chevet d'Anne d'Autriche.

Son fils, Jean-Baptiste, devint « médecin ordinaire » puis « médecin de la Bastille » à la Cour du roi Louis XIV. Signalons la présence de six tableaux tout à fait curieux, de forme octogonale, qui proviennent de la pharmacie des Jésuites de l'université de Pont-à-Mousson et qui peuvent être groupés deux par deux, Hippocrate et Galien symbolisant la médecine, les frères anargyres Côme (figure 11) et Damien la chirurgie, et Hermès Trismégiste avec Schroeder (1600-1664) la chimie, l'alchimie et la pharmacie.



Figure 11 : Saint Côme, portrait octogonal provenant de la pharmacie des Jésuites de l'Université de Pont-à-Mousson. Anonyme, huile sur toile, 91 x 73 cm, crédit photo : I & M.



Figure 12 : Joseph Stoltz (1803-1896), doyen des Facultés de médecine de Strasbourg puis de Nancy. Buste en marbre signé C. Colombo d'après Grass, dont l'original est à Andlau, photographie J. Floquet.

Des bustes sont également présents. Les plus intéressants, en marbre ou en bronze, sont surtout liés aux débuts de l'actuelle faculté, la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. On trouve par exemple une très belle réalisation de **Philippe Grass représentant le buste en marbre du premier doyen de la nouvelle faculté, Joseph Stoltz (1803-1896)** (figure 12), plusieurs œuvres en bronze de Bussière, dont un bas-relief représentant le professeur Bernheim (figure 13), et de Finot. S'y ajoutent une exception avec trois bustes assez récents et plusieurs médaillons et médailles dus au **sculpteur Daniel Meyer (1908-1993)** (figure 14) dont le musée possède sans aucun doute la plus importante collection : bustes du doyen Jacques Parisot (1882-1967), d'Albert Schweitzer (1875-1963), etc. Mentionnons également cent-vingt cires dermatologiques récemment restaurées (figure 15), et la masse d'appareur du Collège royal (figure 16) devenue la masse des doyens de la faculté. Cet objet, très élégant, a été offert au Collège royal par son premier président, Charles Bagard. **Cet ensemble, inscrit au patrimoine départemental voire national, est exposé de façon permanente dans des locaux de la faculté** : la salle du conseil avec sa galerie d'accès, les salles de réunion et les deux salles de thèses. Ces œuvres sont donc côtoyées en permanence par les enseignants, à un degré moindre par les étudiants et le public. Elles sont ouvertes à la visite du public, le plus souvent des associations d'autres musées, sur demande adressée au conservateur, ainsi qu'à l'occasion des journées du patrimoine.



Figure 15 : la collection des cires dermatologiques, photographie J. Floquet



Figure 13 : le bas-relief en bronze représentant le professeur Hippolyte Bernheim (1840-1919), dû au sculpteur Ernest Bussière. Acquisition récente de l'AMFMN. Le musée possède également un portrait, huile sur toile, signé Victor Prouvé. Crédit photo : I & M.



Figure 14 : Jules Watrin (1887-1955), professeur de dermatologie. Médaille de Daniel Meyer dont le musée abrite vraisemblablement la collection la plus importante de ses œuvres, photographie J. Floquet.



Figure 16 : la masse d'appareur du Collège royal des médecins de Nancy. Offerte par le premier président, Charles Bagard, elle est devenue la masse d'appareur des doyens de la faculté. Crédit photo : I & M.

Les méthodes muséographiques

L'ensemble du patrimoine a fait l'objet d'une recension consultable localement sur l'ordinateur du musée. Une partie des documents photographiques a été numérisée, ce travail étant poursuivi de façon à être systématique.

Le choix d'une exposition permanente de la partie « artistique » des collections a été une volonté de la faculté, notamment des doyens Georges Grignon et Jacques Roland il y a une trentaine d'années. Elle n'est pas remise en cause. Un conservateur (bénévole, ancien professeur de la faculté), assisté d'une association des amis du musée de la faculté, créée il y a vingt ans et mandatée par l'université de Lorraine, véritable propriétaire des collections, assure la présentation, la sauvegarde et l'entretien des œuvres. **Cette association, de type loi de 1901, contribue à faire connaître le musée et sa base historique par une publication trimestrielle, la « Lettre du musée »,** qui comporte des articles assez brefs. Ceux des dix premières années de l'association ont été rassemblés dans un volume non commercialisé (figure 17) mais qu'il est possible d'obtenir au secrétariat de l'association. Le deuxième volume, qui s'étend des années 2007 à 2016, vient de paraître. L'association est également à l'origine d'un certain nombre de publications faites à

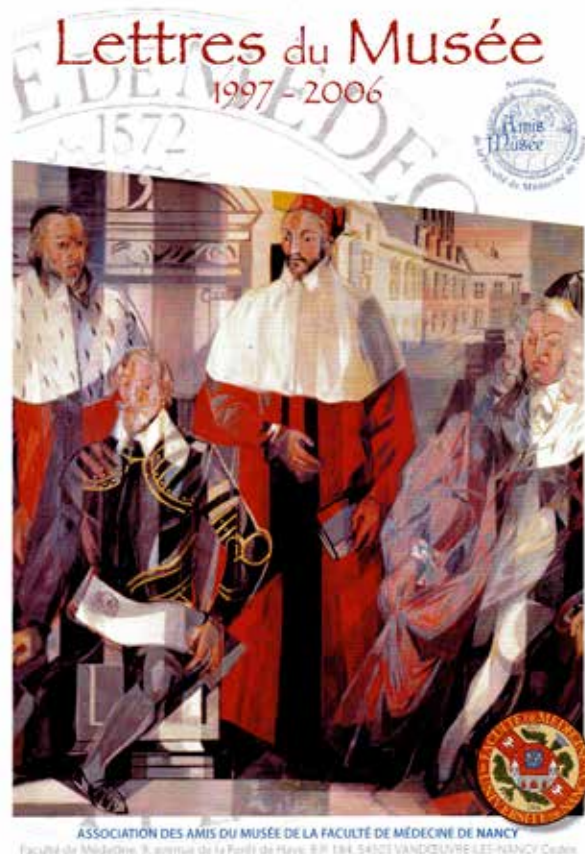


Figure 17 : le volume regroupant les lettres du musée parues pendant les dix premières années d'activité de l'association, photographie J. Floquet.

l'occasion d'expositions ou encore d'évènements particuliers comme la fermeture d'un site hospitalier (2). Nous citerons en exemple l'opuscule rédigé sous la direction du docteur Jacques Vadot à l'occasion de la fermeture du pôle dermatologique avant sa délocalisation (3). Des thèses sur l'histoire de la médecine (4,5) et de la pharmacie en Lorraine sont également dirigées par le conservateur ou l'un des membres de l'association. La fusion d'une thèse de médecine et d'une thèse de pharmacie a récemment conduit à la publication d'un ouvrage en relation avec la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale (6). L'association fait également connaître le musée par des conférences consacrées



Figure 18 : la reproduction en médaille du « Grand sceau de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson », crédits photo : I & M et J. Floquet.

à la médecine lorraine, des expositions, une ouverture des collections à l'occasion des journées du patrimoine. Dans la mesure de ses possibilités, elle se rend acquéreur d'œuvres nouvelles. Elle a ainsi enrichi les collections du musée par un portrait de Charles Mittié qui fut médecin de Stanislas (?-1770), par un beau pastel concernant le deuxième président du Collège royal, Benoît Harmant, et récemment, par un bas-relief en bronze du professeur Bernheim, œuvre de jeunesse d'Ernest Bussière jusqu'alors méconnue. Les membres de l'Association des amis du musée de la faculté de médecine de Nancy (AAMFMN) sont à l'origine de donations que nous avons pris le parti d'accepter. Elles nous ont permis de recevoir quelques ensembles intéressants et du matériel médical, mais surtout des livres : codex de pharmacie des XVII^e et XVIII^e siècles, et récemment livres du XVII^e dont l'ouvrage du premier doyen, Charles Le Pois.

L'association entretient des relations amicales avec les autres structures muséales de Lorraine par des prêts fréquents de certaines de ses œuvres ou par la participation à l'organisation de manifestations.

Un catalogue informatisé des possessions du musée est ainsi consultable sur place, tandis qu'un site consacré au musée est une fenêtre sur les collections au profit de tous (www.aamfmn.fr).

Ses bénévoles ont joué un rôle essentiel dans la notoriété acquise par le musée qui était jusqu'alors assez méconnu. Ses adhérents, essentiellement des professeurs et des anciens étudiants de la faculté, seront-ils encore assez nombreux dans les années qui viennent ? Le brassage des étudiants en médecine, mais aussi des professeurs, fait qu'ils n'ont plus forcément, comme cela était jadis habituel, de racines lorraines. Ils sont moins sensibles à l'histoire régionale. Il faut espérer que le nombre des adhérents perdurera puisque les cotisations des membres sont la source essentielle des moyens du musée.



Figure 19 - la promotion d'étudiants en médecine de 1^{re} année en 1919-1920, photographie J. Floquet.

La situation actuelle, les inquiétudes et les espoirs

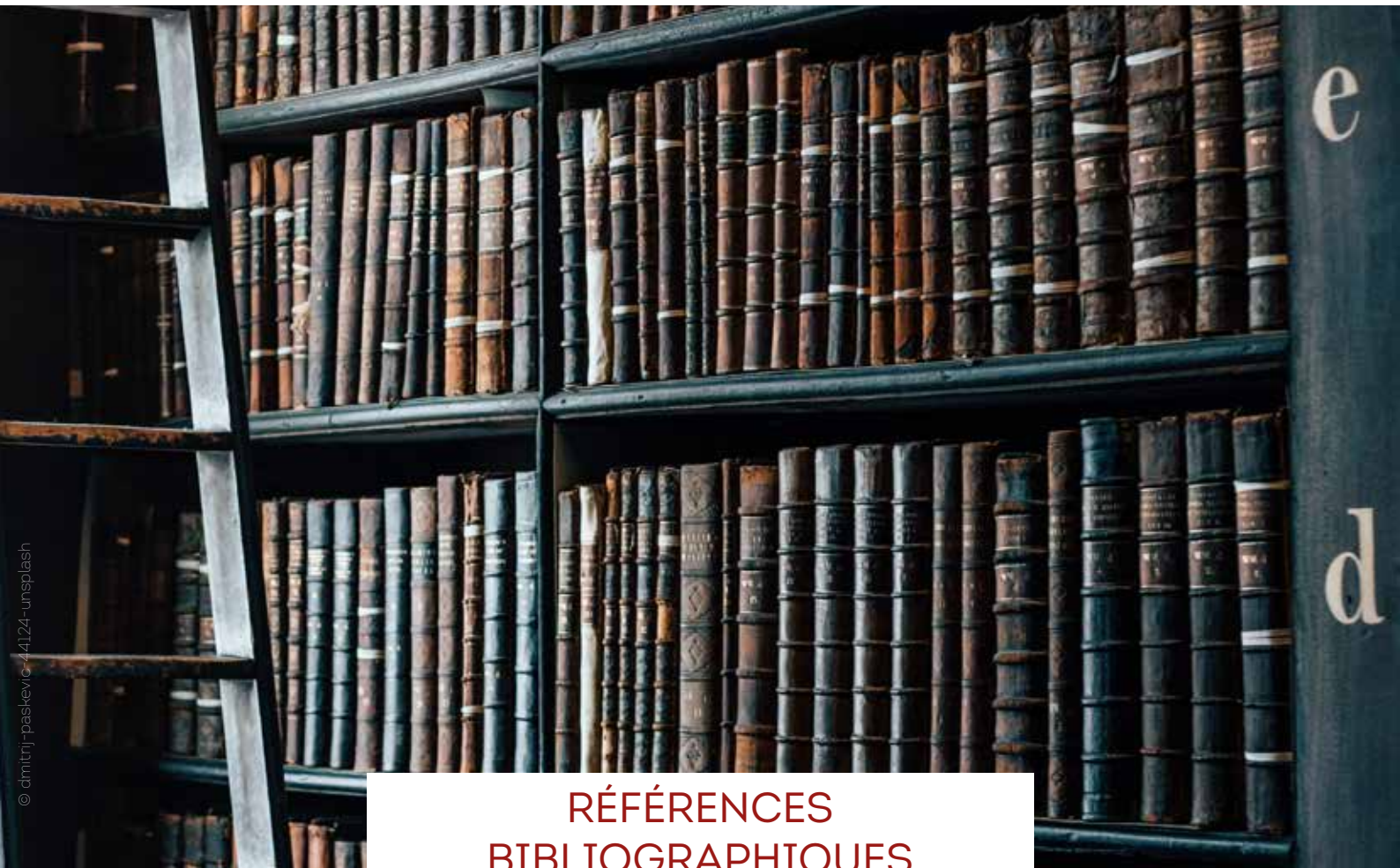
Jusqu'à présent, l'université de Lorraine s'est montrée peu curieuse de ce musée qui abrite pourtant des œuvres d'artistes reconnus. De ce fait, le conservateur rencontre les mêmes inquiétudes sur l'avenir des collections que celles qui sont observées en France et dont rend compte l'article paru dans Histoire des Sciences médicales (1). Cependant, un espoir semble naître car notre établissement a entrepris un recensement de son patrimoine, en même temps que d'autres facultés ou écoles témoignent de leur inquiétude au sujet de leurs propres collections. Il vient d'organiser deux réunions sur ce patrimoine parfois prestigieux. Espérons que cette prise de conscience débouchera sur des réalisations concrètes susceptibles de sauvegarder notre patrimoine. Notre faculté est consciente de sa richesse patrimoniale, mais l'intérêt qu'elle y porte varie d'une équipe décanale à l'autre sans que nous ayons une grande influence sur les décisions prises. Il reste donc, à Nancy également, une part d'incertitude qui mériterait de disparaître.

Jean Floquet |
Professeur honoraire
de la faculté,
conservateur du musée.

Pierre Labrude |
Jean-Luc Schmutz |
Professeurs, vice-président et
président de l'Association
des amis du musée.

Jacques Vadot |
Dermatologue,
président-fondateur
de l'Association.

Faculté de médecine,
 9, avenue de la Forêt-de-Haye,
 B.P. 184,
 54505 Vandoeuvre-les-Nancy cedex.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1 DELEUZE J.

« La sauvegarde des musées d'histoire de la médecine », *Histoire des sciences médicales*, 2016, 50, n°4, 511-514.

2 LARCAN A., FLOQUET J., LABRUDE P., LEGRAS B.

Le patrimoine artistique et historique hospitalo-universitaire de Nancy. Etablissements hospitaliers et Facultés de soin (médecine, pharmacie, odontologie), Gérard Louis, Haroué, 2012.

3 VADOT J., MOUGEOLLE J.-M., SCHMUTZ J.-L.

Deux siècles de dermatologie à Nancy. De la maison de secours au quai de la Bataille. Les lieux et les personnes.
Association des amis du musée de la faculté de médecine de Nancy, 2014.

4. PAUCHET A.

Pierre et Jean Alliot, médecins des Cours de Lorraine et de France au XVII^e siècle. Traitement du cancer d'Anne d'Autriche.
Thèse méd. Nancy, 2016.

5. LEROUX V.

Casten Rönnow, premier médecin et confident du roi Stanislas : son histoire à partir de ses lettres.
Thèse méd. Nancy, 2017.

6. LABRUDE P., LEGRAS B., MEZZAROBBA L., RICHARD C.

La faculté de médecine et l'école de pharmacie de Nancy dans la Grande Guerre.
Gérard Louis, Haroué, 2016.